

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

### 1.1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRODUIT

PLATINIUM RESINE PLUS

### 1.2. UTILISATION DE LA SUBSTANCE/PRODUIT

ENGRAIS

### 1.3. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

CIS 32 RUE DE LA REGALE

77181COURTRY France

00 33 1 64 21 20 00

### 1.4. TÉLÉPHONE D'URGENCE

ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE O DU MÉLANGE

Ce produit ne présente pas de danger conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :

N'applique pas

Mention d'avertissement :

PRUDENCE

Phrases P:

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P314: Consulter un médecin en cas de malaise.

### 2.3. AUTRES DANGERS

Aucun autre danger pour la santé et l'environnement dans des conditions normales d'utilisation et dans sa forme originale.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. SUSTANCES

N'applique pas

### 3.2. MÉLANGE

Ce mélange ne contient pas de substances qui sont dangereuses pour la santé ou l'environnement conformément à la directive 67/548/CEE des substances dangereuses ou au règlement (CE) n° 1272/2008, qui ont une limite d'exposition communautaire, qui sont classés comme PBT/vPvB ni qui sont inclus dans la liste des substances candidats.

## 4. PREMIERS SECOURS

En raison de la composition et de la typologie des substances présentes dans le produit, aucun avertissement particulier n'est nécessaire.

### 4.1. INHALATION

Amener la personne à l'air frais.

### 4.2. CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec beaucoup de savon et de l'eau. Ne pas utiliser des dissolvants ni diluants.

### 4.3. CONTACT AVEC LES YEUX

Si on porte des lentilles de contact, retirez-les. Rincez abondamment avec de l'eau. Si la sensation persiste, consulter un médecin.

### 4.4. INGESTION

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Gardez la personne au repos. NE JAMAIS faire vomir.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable. En cas d'incendie, suivre les indications suivantes:

### 5.1. MOYENS D'EXTINCTION

#### Moyens d'extinction appropriés

Eau, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée

### 5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANTS DU MÉLANGE

#### Risques particulières

Contrôler l'eau du feu pour éviter d'atteindre les cours d'eau.

### 5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Réfrigérer les citernes, les citernes ou les conteneurs à proximité de la source de chaleur ou de l'incendie avec de l'eau. Prenez en compte la direction du vent.

#### Équipement spéciaux pour la protection

Il peut être nécessaire de porter des vêtements de protection, des appareils respiratoires autonomes, des gants, des lunettes ou des masques et des bottes.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Consulter la section 8.

### 6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PRTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Produit n'est pas classé comme dangereuse pour l'environnement. Éviter un déversement.

### 6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Absorber le produit déversé avec des matériaux absorbants pas combustibles (terre, sable, vermiculite...). Puis placer dans un lieu approprié.

### 6.4. RÉFÉRENCES À AUTRES SECTIONS

Pour le contrôle de l'exposition et les mesures de protection individuelle, consulter la section 8

Pour l'élimination des déchets, consulter les recommandations de la section 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGERS

Aucune mesures spéciale pour la manipulation. Suivre les mesures généraux suivantes:

Pour la protection personnelle, consulter la section 8.

Fumer, manger et boire est interdit dans le domaine d'application.

Respecter la législation actuelle sur la sécurité et la santé au travail.

### 7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Stocker entre 5 et 35°C, dans un endroit sec et bien ventilé. Comme conditions générales de stockage, éviter les sources de chaleur, les rayonnements, l'électricité et le contact direct avec les aliments. Ne stocker pas les restes dilués pour une utilisation non plus tôt que 24 heures.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Le produit NE contiennent pas des substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle. Le produit NE contiennent pas des substances avec des valeurs limites d'exposition biologiques.

### 8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

#### Contrôles techniques appropriés

Ventilation adéquate.

#### Équipements de protection individuelle

Protection respiratoire:

Masque avec des filtres appropriés

Protection des mains:

Gants en caoutchouc

Protection des yeux:

Lunettes/Masque de

Protection de la peau:

EPI:

chaussures de travail

Caractéristiques:

Marque (CE) Catégorie II

Normes CEN:

EN ISO 13287, EN 20347

Maintenance:

Ces articles ne doivent pas être réutilisés par une autre personne

Observations:

Étudier les travaux pour lesquels cette chaussure convient.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Apparence:	Liquide
Couleur:	Marron clair
pH (20°C, méthode officielle):	3,0 - 4,0
Densité (g/cc):	1,20 – 1,30 g/cc

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. RÉACTIVITÉ

Ce produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Ce produit est stable dans des conditions normales d'utilisation. Suivre les indications de l'étiquète

### 10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune connue.

### 10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la manipulation incorrecte. Éviter le contact avec les acides.

### 10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Le produit n'est pas décomposé s'il est stocké et appliqué comme indiqué.

### 10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Le produit n'est pas décomposé s'il est destiné aux utilisations prévues.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Les éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer une irritation et des dégâts réversibles.

TOXICITÉ AIGÛÉ ORALE LD(50) EN RATS:	n.a.
IRRITATION	n.a.
CORROSION	n.a.
SENSIBILISATION	n.a.
TOXICITÉ DE DOSAGE RÉPÉTÉ	n.a.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	n.a.
MUTAGÉNÉCITÉ	n.a.
TOXICITÉ REPRODUCTRICE	n.a.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. TOXICITÉ

Aucune information disponible sur l'écotoxicité des substances présentes.

### 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Aucune information disponible.

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Aucune information disponible.

### 12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucune information disponible.

### 12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET vPvB

Aucune information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Les déchets et les contenants vides doivent être manipulés et éliminés conformément à la législation locale/nationale en vigueur.

Suivre les dispositions de la directive 2008/98/CE en matière de gestion des déchets.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas dangereuse pendant le transport. En cas d'accident ou d'élimination conformément à la section 6.

14.1. No ONU	Pas dangereuse dans le transport.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Pas dangereuse dans le transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Pas dangereuse dans le transport.
14.4. Groupe d'emballage	Pas dangereuse dans le transport.
14.5. Dangers pour l'environnement	Pas dangereuse dans le transport.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas dangereuse dans le transport.
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Le produit n'est pas listé dans le Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Le produit n'est pas listé dans le Règlement (CE) n° 528/2012 concernant la mise sur le marché et l'utilisation de produits biocides.

Le produit n'est pas affecté pour la procédure établie dans le Règlement (CE) n° 649/2012 sur l'exportation et l'importation de produits chimiques dangereux.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Il est recommandé d'utiliser le produit uniquement aux fins envisagées.

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies conformément au Règlement (UE) n° 453/2010 du 20 mai 2010 modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

**OBSERVATIONS**

*Parce que les conditions d'utilisation sont faites hors de notre contrôle, CIS SAS. n'est pas responsable des dommages subis par l'utilisation abusive de ces informations. Il incombe à l'utilisateur de prendre les mesures appropriées pour se conformer aux exigences établies dans les législations.*